



CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LE SIAC ET LE CPIE-CHABLAIS-LEMAN

Les Classes de Lac du Geoparc mondial UNESCO du Chablais

Un programme pédagogique conçu par le CPIE Chablais-Léman, l'ASL et INRAE Thonon

Entre

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, structure porteuse du Géoparc mondial UNESCO du Chablais (Géoparc ou Géoparc du Chablais), représenté par sa Présidente, Géraldine PFLIEGER, agissant en vertu des dispositions de la délibération du bureau du SIAC du 1 septembre 2021,

Ci-après dénommée « le SIAC »,

Et

Le CPIE Chablais-Léman, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé au 21 rue de la mairie, 74200 MARIN, représentée par la Présidente Madame Carole Lousao, dûment mandatée,

Ci-après dénommée « le CPIE »,
N° SIRET : 752 296 624 000 30

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le label Géoparc mondial UNESCO est une reconnaissance internationale pour le Chablais. C'est un outil de développement durable qui contribue à l'essor pédagogique, touristique et économique de ce territoire autour des richesses de la terre au sens large.

Les caractéristiques d'un Géoparc sont les suivantes :

- Un patrimoine géologique remarquable
- Un territoire et une structure de gestion bien définis
- La mise en relation des patrimoines géologiques, naturels, culturels et immatériels
- Une politique de développement durable qui prend en compte la géologie du territoire mais aussi son environnement, sa culture, ses valeurs esthétiques, son patrimoine et le bien-être de ses habitants. Elle est basée sur 3 axes :
 - la préservation et la connaissance de géosites remarquables ainsi que de tous leurs patrimoines ;
 - l'éducation et la transmission des connaissances scientifiques grâce à divers moyens d'interprétation ;
 - le développement économique locale et le tourisme durable.

Le territoire du Chablais, à la géologie d'importance mondiale, est un lieu complet pour découvrir l'histoire de la formation des Alpes. Et c'est avant tout un territoire de vie, animé par ses habitants, ses visiteurs et les acteurs locaux, où la relation entre l'homme et la Terre est une composante essentielle. C'est pour ces atouts et avec la volonté de préserver, de valoriser et de sensibiliser à cet héritage que le Chablais s'est inscrit dans la démarche de labellisation au titre de Géoparc dès 2009.

Conformément à la Charte du label Géoparc mondial UNESCO et aux Objectifs de développement durable (ODD) édictés par les Nations Unies en 2015, le Géoparc du Chablais s'attelle à poursuivre et développer une stratégie d'éducation et de sensibilisation sur son territoire pour ses habitants et ses visiteurs.

Le Géoparc du Chablais cherche à stimuler la curiosité, inviter à se reconnecter à l'histoire de la Terre, à changer de regard sur les paysages et prendre conscience des enjeux environnementaux.

Par ailleurs, le CPIE a élaboré en 2024, sur une idée originale de l'ASL et en partenariat avec INRAE Thonon, un programme pédagogique innovant à destination des scolaires : *Les Classes de Lac*. Dans ce contexte, il a sollicité le GEOPARC mondial UNESCO du CHABLAIS pour un partenariat et un soutien financier pour développer à partir de l'année 2025/2026 cette action.

Descriptif :

Ce programme pédagogique a été expérimenté sur une année scolaire (2024-2025) et a suscité un fort intérêt des partenaires et des enseignants.

Le programme *Classes de Lac* répondant parfaitement aux objectifs pédagogiques du Géoparc, il a été convenu de formaliser le lien entre les deux structures porteuses.

Cette convention est donc un moyen d'établir un premier partenariat d'un an entre le SIAC et le CPIE.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objectif de fixer les modalités de collaboration entre le SIAC et le CPIE, dans la mise en œuvre du programme pédagogique « Les Classes de Lac ».

Présentation du programme :

Le projet *Classes de lac* se présente comme une offre pédagogique multidisciplinaire, centrée sur le lac, constituée d'ateliers répartis sur une année scolaire et destinée aux écoliers du primaire des 62 communes du Chablais (de la rive à la crête des montagnes).

- Le but de cette classe est de donner le « goût du lac », d'amener à la compréhension de toutes les richesses qu'il peut nous offrir, de sensibiliser sur sa fragilité et de développer une aptitude de « citoyen du lac ».
- Pour cela une approche scientifique est conjuguée avec des pratiques ludiques, artistiques et sportives, autour du thème du lac, tout en s'appuyant sur les programmes scolaires.

Niveau : cycle 3

Période : Automne, printemps

Nombre de séances : 6 séances d'une demi-journée

Objectifs pédagogiques :

- Donner le « goût du lac »
- Amener à la compréhension de toutes les richesses qu'il peut nous offrir
- Sensibiliser à sa fragilité
- Développer une aptitude de « citoyen du lac »

Les messages transmis aux enfants :

- La richesse biologique du lac : de ses habitants les plus connus, les poissons et les oiseaux, aux plus méconnus et insoupçonnés, les planctons
- Nous avons la chance d'avoir un grand lac avec un fonctionnement spécifique
- Le Léman est fragile et l'homme impacte le lac de différentes manières avec un focus sur la pollution plastique et/ou les micropolluants
- On peut agir ! il est important de prendre soin du lac

Séance 1 : VISITE À L'INRAE

Objectif : Découvrir les habitants du lac et le milieu scientifique

Séance 2 : ATELIER ARTISTIQUE – EN CLASSE

Objectif : Valoriser les connaissances apprises et les découvertes à travers un atelier artistique

Séance 3 : DÉCOUVRIR LE LÉMAN – AU BORD DU LAC

Objectif : Explorer l'histoire de la formation du lac et son avenir. Découvrir le Léman sur le terrain ainsi que les enjeux et menaces qui pèsent sur lac et ses habitants

Séance 4 : PLA'STOCK – AU BORD DU LAC

Objectif : Mettre en oeuvre un protocole scientifique pour estimer les quantités de plastique sur les plages du Léman

Séance 5 : BIODIVERSITÉ ET CHAÎNE ALIMENTAIRE – AU BORD DU LAC

Objectifs : Partir à la découverte des habitants du lac (oiseaux, macro invertébrés, planctons ...). Comprendre le lien entre la pollution plastique et la chaîne alimentaire.

Séance 6 : RESTITUTION – À L'ÉCOLE

Objectif : Sensibiliser les élèves de l'école en présentant le travail réalisé tout au long de l'année

Le programme détaillé est joint en annexe I.

ARTICLE 2 – PARTIES PRENANTES et MODALITES DE COOPERATION

Le SIAC porte le label Geoparc. Dans le cadre de la présente convention, son rôle est multiple :

- Il finance le programme Classes de Lac pour l'année scolaire 2025 - 2026 auprès de 8 classes maximum ;
- Il mène un temps d'animation en direct auprès des scolaires ;
- Il participe aux réunions de démarrage et de bilan des classes.

Le CPIE

- Pilote le programme et sa coordination générale en lien avec les différents partenaires et intervenants ;
- Mène l'animation de la séance 4 (Pla'stock) ;
- Elabore les bilans ;
- Organise en échange avec le SIAC une réunion de démarrage et une réunion de bilan.

Pour mener à bien ce programme, le CPIE s'appuie sur deux partenaires essentiels :

- L'association de sauvegarde du Léman (ASL) est à l'initiative du programme. Elle a participé à sa coordination et à son élaboration. Elle intervient ponctuellement dans les animations auprès des classes, et participe aux réunions de coordination avec le SIAC
- L'INRAE Thonon s'est investi dès le départ dans la conception du programme et en finance une partie en accueillant les classes dans ses locaux et en animant des temps spécifiques auprès des scolaires. INRAE participe aux réunions de coordination avec le SIAC

ARTICLE 3 - DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour l'année scolaire 2025 - 2026. La présente convention pourra être reconduite expressément, par voie d'avenant signé par les deux parties, avant le 31 août 2026.

ARTICLE 3 – MODALITE DE COMMUNICATION ET DE PARTICIPATION

Le programme pédagogique sera communiqué sous le titre « Les Classes de Lac du Geoparc mondial UNESCO du Chablais. Un programme pédagogique conçu par le CPIE Chablais-Léman, l'ASL et INRAE Thonon. »

Les logos suivants seront apposés sur les éléments de communication : SIAC + Géoparc / CPIE Chablais-Léman / ASL / INRAE Thonon

Pour l'année scolaire 2025 - 2026, les 5 classes sélectionnées sont les classes ayant participé dans les ateliers à l'INRAE lors de la Fête de la Science en octobre 2025. Pour les années suivantes, les classes primaires des 62 communes du Chablais seront invités à déposer un dossier de candidature pour postuler à une participation aux « Classes de lac ».

ARTICLE 4 - MONTANT DE LA SUBVENTION

Le SIAC contribue financièrement à 8 classes pour un montant de 18 441 €. Ce montant sera proratisé en fonction du nombre de classes réellement impliquées.

ARTICLE 5 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

- Un acompte de 50 % du montant prévisionnel total sera versé à la signature de la convention, soit 9 220,50 €.
- Le solde sera versé en fin de projet sur présentation d'un bilan quantitatif et qualitatif. Le montant sera ajusté en fonction du nombre de classes impliquées.

La subvention est versée directement au CPIE Chablais-Léman sur demande, pour le solde la demande sera accompagnée du bilan cité ci-dessus justifiant du nombre de classes participantes.

ARTICLE 12 – ANNEXE

L'annexe I fait partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 13 - RÉILIATION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 14 - RECOURS

En cas de litige, les parties auront, obligatoirement, recours à un expert indépendant chargé d'interpréter la présente convention avant toute action contentieuse.

Cet expert sera choisi d'un commun accord et son coût sera partagé à part égale.

En cas d'échec de la phase amiable, le litige relatif à l'exécution de la présente convention sera soumis à l'initiative de l'une ou l'autre des parties au Tribunal Administratif de GRENOBLE.

Fait en deux exemplaires, à Thonon les Bains

Le :

Pour le CPIE

Géraldine PFLIEGER,

Présidente du SIAC

ANNEXE I: Programme

Séance 1 : L'INRAE A THONON : Les « Habitants du lac »

Les enfants participent à 3 ateliers animés par les scientifiques de l'INRAE. Thématiques des ateliers : le zooplancton, le phytoplancton, les poissons du lac.

Séance 2 : ATELIER ARTISTIQUE – EN CLASSE

Les enfants participent à un atelier artistique avec une illustratrice pour mettre en image les découvertes faites lors de la visite à l'INRAE. Ils utilisent l'eau du lac pour réaliser de jolies aquarelles de planctons.

Séance 3 : DÉCOUVRIR LE LÉMAN – AU BORD DU LAC

Les enfants découvrent l'histoire du Léman depuis la fonte du glacier du Rhône, de la formation de nos paysages, jusqu'aux enjeux actuels. Ils explorent la formation du lac, son développement et son évolution future avec un géologue du Géoparc du Chablais. Découverte des enjeux actuels avec Gabriel Cotte, scientifique spécialiste du Léman.

Séance 4 : PLA'STOCK – AU BORD DU LAC

Les enfants mettent en place le protocole Pla'stock afin de ramasser les plastiques sur une plage du Léman. Ils réfléchissent à des solutions concrètes qu'ils peuvent mettre en place en tant qu'enfants pour réduire la pollution plastique dans le Léman.

Séance 5 : BIODIVERSITÉ ET CHAÎNE ALIMENTAIRE – AU BORD DU LAC

Les enfants partent à la découverte des habitants du lac à travers plusieurs ateliers de découvertes naturalistes. Ils peuvent nommer leurs trouvailles à l'aide de documents et de clés de détermination. Ils construisent une chaîne alimentaire du lac et essaient de comprendre l'impact du plastique sur le vivant et son voyage dans la chaîne alimentaire.

Séance 6 : RESTITUTION – À L'ÉCOLE

À travers un évènement organisé au sein de l'école, les enfants transmettent les connaissances acquises aux camarades des autres classes. L'organisation et le format de l'évènement sont à l'appréciation de l'enseignant.e, accompagné.e accompagné par le CPIE, avec la participation active du Géoparc du Chablais.